



Câbles de Lomé

Date d'approbation :
20/06/1980

Région :
Maritime

Préfecture :
Golfe

Type :
Prêt

Montant :
0,9 Mds



Groupe Togocom

I. Identification du projet

Le projet d'extension et de modernisation du réseau de câbles aéro souterrains de Lomé a été identifié par une mission conjointe BOAD/CCCE en décembre 1978 auprès de l'Administration togolaise des Postes et Télécommunications. A la suite de cette mission, un plan prioritaire pour la mise en place d'un réseau de câbles a été établi par la Société Française d'Etudes et de Réalisations d'Equipements de Télécommunications (SOFRECOM). La Direction générale des Postes et Télécommunications a confié à cette société la préparation du dossier d'appel d'offres correspondant. Le dépouillement a eu lieu le 2 janvier 1980.

C'est à partir de ce dossier, des études précédemment réalisées (propositions de prêt pour le nouveau Central Téléx de Lomé et le Centre de Transit International (CTI), Étude régionale de télécommunications BOAD/CCCE/CONSEIL DE L'ENTENTE...) et des conclusions d'une mission d'évaluation conjointe BOAD/CCCE en février 1980 que le présent rapport a été élaboré,

II. Objet du projet

Le projet qui s'inscrit dans le cadre d'un programme d'actions prioritaires consiste à remplacer le réseau actuel saturé et vétuste par un réseau de câbles

moderne permettant d'assurer le bon fonctionnement des installations existantes ou en cours de mise en place (Central Téléx, Centre de Transit International (CTI), Central Téléphonique National (CTN), Station terrienne) et garantissant ainsi un meilleur service téléphonique et téléx., En outre le projet comporte des volets annexes permettant de parachever les investissements en cours concernant ces services,

III. Objectifs du projet

Le projet vise à rentabiliser les équipements de télécommunications existants à Lomé ou en cours d'installation qui représentent un investissement important permettant de Desservir, les relations nationales et internationales un ensemble de plus de 10 000 abonnés téléphone et téléx.

Les objectifs sont les suivants :

- la mise en place de :
 - Câbles de transport : 63,9 km
 - Câbles de distribution :
 - sous terre : 111 km
 - aériens : 103,8 km
- Câbles de branchement : 1000 km
- la réalisation d'investissements complémentaires afin d'assurer la mise en service du Central Téléx, du CTI et du CTN.
- la réalisation d'une étude de création d'un bureau des P et T.

IV. Description du projet

L'importance des travaux à réaliser pour équiper par un réseau souterrain de transport et de distribution l'ensemble de la ville de Lomé et ses environs a conduit à définir une première tranche de travaux. On a retenu dans cette phase l'équipement complet du centre ville, des zones industrielles (Port et Aéroport), des zones périphériques urbaines denses.